

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2017**

Délibération  
n° 2017.09.498

Reprise des résultats  
du Syndicat Mixte à  
vocation multiple de  
Champniers

**LE VINGT HUIT SEPTEMBRE DEUX MILLE DIX SEPT à 17h00**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **15 septembre 2017**

**Secrétaire de séance** : Anne-Sophie BIDOIRE

**Membres présents** :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Denis DUROCHER, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Joël GUITTON, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Gilles CHAGNAUD, Danièle MERIGLIER, Jean-Christophe THIANT

**Ont donné pouvoir** :

Danielle BERNARD à Gérard DEZIER, Bernard CONTAMINE à Fabienne GODICHAUD, Jean-Claude COURARI à Jacky BOUCHAUD, Denis DOLIMONT à Jean-Jacques FOURNIE, François ELIE à Xavier BONNEFONT, Bernadette FAVE à Véronique ARLOT, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Isabelle LAGRANGE, Elisabeth LASBUGUES à Danielle CHAUVET, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Jean REVEREAULT à Michaël LAVILLE, Eric SAVIN à Michel BUISSON, Philippe VERGNAUD à Jean-Philippe POUSSET

**Suppléant(s)** :

Gérard BRUNETEAU par Danièle MERIGLIER, Gilbert CAMPO par Gilles CHAGNAUD, Thierry MOTEAU par Jean-Christophe THIANT

**Excusé(s)** :

Samuel CAZENAVE, Catherine DEBOEVERE

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 SEPTEMBRE 2017**

**DELIBERATION  
N° 2017.09.498**

FINANCES

Rapporteur : Monsieur DAURE

**REPRISE DES RESULTATS DU SYNDICAT MIXTE A VOCATION MULTIPLE DE  
CHAMPNIERS**

Vu, l'arrêté préfectoral du 21 novembre 2016 portant création à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême issue de la fusion de la communauté de communes Braconne et Charente, Charente Boëme Charraud et Vallée de l'Echelle et de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême ;

Vu l'arrêté préfectoral du 16 décembre 2016 mettant fin à l'exercice des compétences du Syndicat mixte à vocation multiple de Champniers ;

Vu l'arrêté préfectoral du 31 juillet 2017 portant dissolution de ce syndicat.

Par délibération le comité syndical du 18 mai 2017 a arrêté les modalités de liquidation du Syndicat mixte à vocation multiple de Champniers.

L'intégralité des comptes, résultats de la trésorerie, des droits et obligations du budget annexe transport du Syndicat mixte à vocation multiple de Champniers donne lieu à un transfert direct à la communauté d'agglomération de GrandAngoulême.

Le résultat global de clôture d'un montant de **21 414,45 €** sera repris au budget annexe mobilité et transport en commun de GrandAngoulême lors de la prochaine décision modificative de la façon suivante :

- en recette de fonctionnement au **chapitre 002** « résultat de fonctionnement reporté » pour un montant de **16 805,90 €**
- en recette d'investissement au **chapitre 001** « résultat d'investissement reporté » pour un montant de **4 608,55 €**

Vu l'avis favorable de la commission finances et responsabilités sociétales du 21 septembre 2017,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** la reprise des résultats du Syndicat mixte à vocation multiple de Champniers tels que présentés ci-dessus.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

**Certifié exécutoire :**

**Reçu à la Préfecture de la Charente le :**

**12 octobre 2017**

**Affiché le :**

**12 octobre 2017**